

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

La vente de nos prestations et de nos marchandises sont soumises aux présentes conditions générales de vente qui prévalent sur toutes conditions d'achat, sauf dérogation formelle et expresse de notre part. Le bon de commande, le devis/commande, le contrat de prestations, de partenariat, de formation et de dépôt-vente approuvés et signés par le client ainsi que les présentes conditions générales de vente constituent le **CONTRAT DE VENTE**.

Définition :

ABC-correction est un **service de correction professionnel** représenté par **Me Cave Catherine**, dont le siège social est au :

5, rue Victor Hugo

63910 Vertaizon

FRANCE

Tel : 04 73 73 72 46

Email : support@abc-correction.fr

soutenu par APPUY CRÉATEURS, coopérative d'activités et d'emploi (1, Avenue des cottages, 63000 Clermont-Ferrand) par portage salarial.

1, Avenue des Cottages - 63000 Clermont-Ferrand

Tel : 04 73 93 02 29 - Fax : 04 73 93 87 41

SARL au Capital Variable - APE : 7022z - RCS Clermont-Ferrand 480 038546

N° TVA Intracommunautaire : FR 09480038 546

Garantie : nos travaux sont garantis à la condition expresse que l'utilisateur fasse un bon usage de l'objet conforme à celui pour lequel il a été conçu.

Responsabilité : Appuy-Créateurs ne saurait être tenue pour responsable du mauvais état éventuel des objets ou supports qui lui sont remis qui ne permettrait pas d'obtenir un résultat optimum.

Facturation :

- En ce qui concerne la vente de produits finis, un reçu ou une facture sera remis au client à sa demande.
- En ce qui concerne des objets nécessitant une transformation (service), une facture sera remise au client à la livraison.
- En ce qui concerne les prestations intellectuelles, une facture sera adressée au client à la fin de la prestation si celle-ci est unique ou tous les 30 du mois concerné lors de prestations récurrentes.
- Sauf stipulation contractuelle contraire, les frais éventuels de déplacement feront l'objet de factures séparées.

Paiement :

- En ce qui concerne la vente de produits finis, paiement au comptant lors de l'achat.
- En ce qui concerne la vente de produits ayant nécessité des transformations, un acompte de 30 % minimum devra être versé à la commande, le solde à la livraison, sachant que selon la nature des transformations à effectuer, un deuxième acompte pourra être demandé par Appuy-Créateurs.
- En ce qui concerne les prestations intellectuelles, le paiement s'effectuera soit à réception de facture, soit au plus tard le 30^{ème} jour suivant la date de facturation.
- En ce qui concerne les frais de déplacement éventuels, le paiement interviendra à réception de facture.
- Aucun escompte ne sera accordé pour paiement anticipé.

Cas de Force Majeure : il est défini comme tout événement imprévisible, insurmontable et extérieur à la volonté d'Appuy-Créateurs qui l'empêche d'exécuter son obligation et notamment le non-approvisionnement de la part des fournisseurs.

Clause résolutoire : à défaut de paiement d'une facture à son échéance, la vente sera résolue de plein droit si bon semble à Appuy-Créateurs, 15 jours après une simple mise en demeure de payer rappelant les termes de la présente clause et demeurée infructueuse sans qu'il soit besoin d'accomplir aucune formalité judiciaire.

Clause de déchéance du terme : il est expressément convenu que dans le cas exceptionnel où Appuy-Créateurs aurait consenti des paiements fractionnés au client, à défaut d'un seul paiement le jour même de son échéance, en principal et intérêts, le montant principal du solde du prix de la vente ou du contrat et des intérêts courus deviendra immédiatement et de plein droit exigible si bon semble à Appuy-Créateurs, 15 jours après une simple mise en demeure de payer restée vaine et contenant déclaration par Appuy-Créateurs d'user de la présente clause, sans qu'il soit besoin d'accomplir aucune formalité judiciaire. En cas de défaut d'un seul paiement sur un contrat, Appuy-Créateurs se réserve le droit de résilier de plein droit tout ou partie de tous les contrats en cours conclus avec le client, sans préjudice du versement par celui-ci des sommes restant dues.

Clause pénale : de convention expresse, le défaut de paiement à l'échéance fixée entraînera de plein droit, le paiement d'une pénalité de retard de paiement égale à 15 % l'an sur les sommes restant dues. Ces pénalités de retard sont dues dès le premier jour de retard, sans qu'il y ait besoin d'adresser une mise en demeure. Cette clause restera définitivement acquise à Appuy-Créateurs sans qu'il y ait lieu de justifier pour elle d'un quelconque préjudice. Les versements déjà effectués lui resteront acquis.

Clause compromissoire : les différends qui viendraient à se produire à propos de la validité, de l'interprétation, de l'exécution d'une vente ou d'un contrat ainsi que de la résiliation d'un contrat, seront soumis à la médiation.

Attribution de compétence : tous les litiges nés du présent contrat seront de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce ou du Tribunal de Grande Instance du domicile du défendeur.

Conditions particulières de vente

Législation en vigueur :

L'activité de correcteur-relecteur est soumise aux dispositions légales explicitées notamment dans le Code de consommation - art. [L121-18L111-1L113-3](#) ;

Le fait d'utiliser le courrier électronique pour échanger commande et livraison de la prestation de service soumet l'activité de Abc-correction aux obligations prévues par la Loi N°2004-575 du 21 juin 2004 sur le commerce électronique : [article 14](#), [article 19](#).

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes les commandes passées via le courrier électronique, le téléphone, fax ou le site de www.abc-correction.fr par un client, personne physique ou morale. Toute commande passée entraîne l'acceptation entière et sans réserve de la part du client des présentes conditions générales de vente.

Contact :

Les utilisateurs du site déclarent connaître et comprendre internet et ses limites dont, notamment, ses caractéristiques fonctionnelles et performances techniques, les risques d'interruption, les temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des informations, les risques, quels qu'ils soient, inhérents à toute connexion sur le réseau. D'autre part, ABC-correction s'efforcera, dans la mesure du possible, de maintenir accessible le site 7 jours sur 7, 24 heures sur 24, mais ne pourra être tenu à une obligation d'y parvenir. L'accès au site pourra être interrompu, notamment, pour des raisons de maintenance et de mise à niveau ou pour toute autre raison technique sans que cela puisse engager sa responsabilité.

En toute circonstance (hors cas de force majeure telle qu'indisponibilité médicale par exemple), ABC-correction pourra être contacté par le site www.abc-correction.fr, par téléphone ou par courrier postal.

Commande :

Les commandes sont passées à l'ordre de ABC-correction sur [le site](#), par e-mail ou courrier postal.

Le seul fait de passer un ordre ou d'accepter confirmation de commande implique l'accord de la clientèle sur les conditions énoncées ci-dessous.

Les actes de compléter une commande par formulaire électronique et son envoi par messagerie électronique valident la volonté d'acheter le service commandé et constituent donc un engagement à part entière de s'acquitter du paiement de sa facture.

Aucune commande ne sera acceptée par téléphone, sans confirmation écrite.

Les bons de commande client doivent indiquer de façon précise, le nom ou la raison sociale, l'adresse et adresse électronique, un numéro de téléphone où le client pourra être contacté.

Tous les champs du bon de commande électronique ou papier ont leur importance et doivent donc être remplis. ABC-correction se réserve le droit de refuser une commande si les informations qu'elle contient ne lui semblent pas correctes.

Pour être prise en compte, la commande doit être accompagnée du versement de :

- un acompte de 5% pour toute commande inférieure ou égale à un total de 50€ ;
- un acompte de 10% pour toute commande de moins de 100€ ;
- un acompte de 30% pour toute commande d'un montant supérieur à 100€.

Les commandes ne prennent effet qu'au terme du délai de [rétractation](#) légal si le client n'a manifesté aucun signe de rétractation. Dans le cas contraire, ce sont les dispositions inhérentes à la clause de rétractation qui priment.

Mode de paiement :

Le règlement des factures s'effectue par virement ou par chèque à l'ordre d'Appuy-créateurs.

Pour les factures établies, à la demande d'un donneur d'ordre, au nom d'un tiers, le donneur d'ordre et le tiers sont solidairement responsables pour le paiement de celle-ci et l'exécution des autres engagements prévus dans les conditions générales de vente.

Devis :

La remise d'un devis n'engage pas ABC-correction à exécuter les travaux dudit devis. Tout devis étudié en dehors des documents définitifs est considéré comme approximatif.

ABC-correction se réserve le droit de refuser une commande si les pièces et les fichiers fournis par le client ne présentent pas les critères requis pour un travail de qualité sans ouvrir droit à une quelconque indemnité.

Tout devis établi est valable deux mois à compter de sa date d'émission, sauf accord écrit par contrat. Passé ce délai, les tarifs pourront être révisés.

Le devis fera acte de commande lorsqu'il sera retourné daté et signé par le client.

Droit de rétractation :

La mention légale porte le droit de rétractation à 7 jours à compter de la date de la commande ou de validation d'un devis. Durant ce délai :

- Le client pourra annuler sa commande sans avoir à fournir de justificatif ou d'explication ;
- Il ne sera redevable d'aucune somme au titre de pénalités ou autres ;
- Tout acompte versé à la commande lui sera remboursé intégralement, au plus tard dans les 30 jours après la notification de rétractation (réf : [Code de la consommation art. L121-20-1](#)) ;
- Le service ne prendra effet qu'à l'échéance de ce délai de 7 jours lorsque le client n'aura pas utilisé son droit pour se rétracter (réf : [Code de la consommation art. L121-20-13](#)).

Néanmoins, s'il est sûr de lui et de son choix, le client a la possibilité de se défaire de ce droit de rétractation, en l'indiquant clairement dans sa commande. Dans ce cas uniquement, le service prendra effet à réception du bon de commande.

Comment utiliser son droit de rétractation :

Le client dispose de 7 jours à partir de la date d'envoi de sa commande pour changer d'avis. Durant ce délai, le travail attendu sur les documents ne sera pas exécuté. Si le client souhaite changer d'avis et annuler sa commande, il peut le faire par :

- L'envoi d'un simple message électronique à support@abc-correction.fr ;
- Un courrier postal.

Aucune demande orale de rétractation ne sera prise en compte.

Durée du service :

Prestations ponctuelles :

La prestation de service commandée prend effet au terme de la période de rétractation. Si le client a annoncé clairement, et par écrit, sa décision d'abandonner sa prérogative de rétractation, la prestation de service commence dès réception de cette décision.

La prestation est délimitée par le délai fixé ou négocié par le client. Son terme est déterminé par la livraison des documents commandés, conformément à la date buttoir mentionnée par le client dans sa commande.

Prestations régulières :

Pour des prestations régulières sur une période longue, les clauses de durée seront spécifiées dans la commande.

Tarifs

Les tarifs Hors Taxe sont indiqués dans une [rubrique spécifique](#) du site. Les tarifs sont calculés en fonction des tâches à effectuer. Une demande de réduction de délai de livraison, ou de prise en compte en urgence d'une commande impliquera un supplément de 5% sur le coût total du service.

Les tarifs appliqués tiennent compte du service apporté, des frais de fonctionnement (électricité, abonnement téléphonique, forfait internet, consommables, etc) ainsi que les frais de livraison lorsque celle-ci est effectuée par la Poste.

L'activité de ABC-correction est soumise à une taxe sur la valeur ajoutée de 19.6%.

Toute commande donne droit à une facture détaillée.

Livraison :

La livraison est effectuée dès réception du solde du prix TTC de la facture. Les livraisons sont assurées par :

- **La Poste.** Par acheminement normal. Un autre type d'acheminement pourra être envisagé à la demande du client uniquement, qui en assumera les frais. Des délais de livraison peuvent être donnés à titre indicatif, mais leur non observation ne peut en aucun cas motiver un laisser pour compte, une remise ou une indemnité, notamment en cas de grève, incendies, fermetures des gares et force majeure ;
- **Email.** ABC-correction ne pourra être tenu pour responsable des défaillances techniques des serveurs de messagerie, de son propre serveur ou des fournitures internet. Ces éventuelles défaillances ne sauraient motiver un laisser pour compte, une remise ou une indemnité. Néanmoins, soucieux des intérêts de sa clientèle, ABC-correction s'engage à livrer à ses frais, par un autre moyen (fax ou courrier postal par acheminement normal) les documents attendus, au delà d'un retard de 48h sur la date de livraison initialement prévue.

Si un fichier réceptionné par le client, se révèle être défectueux, ABC-correction s'engage à retourner un nouvel exemplaire du travail, mais toute défectuosité ne donnera pas droit à aucun remboursement, remise ou indemnité.

Délais de livraison :

Le délai de livraison est, avant tout, fixé par le client, en fonction de ses besoins. En acceptant la commande ABC-correction déclare tacitement, être en mesure de fournir le service demandé dans les délais du client. Dans le cas contraire, ABC-correction informera son client de son impossibilité d'honorer ce contrat dans lesdits délais en vue d'une négociation. Si les deux parties ne peuvent trouver un accord, la commande ne sera pas validée.

Propriété intellectuelle des documents travaillés :

Conformément au [Code de la propriété intellectuelle](#), le client est, et reste propriétaire des textes, une fois ceux-ci corrigés et retravaillés par ABC-correction.

ABC-correction ne procédant pas à la rédaction d'aucun texte, cède son droit de propriété sur les fragments de textes qui auront été réécrits au cours de la correction du document. ABC-correction s'engage à ne pas faire valoir ses droits au titre de la propriété intellectuelle sur les textes qui lui auront été confiés pour toute sorte de correction.

Clause de confidentialité :

Conformément à la [Loi N°78-17 du 6 janvier 1978](#) relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, ABC-correction garantit à sa clientèle les clauses suivantes :

- Pour toute livraison devant être adressée à une personne différente du signataire de la commande, ses

coordonnées doivent, impérativement, être indiquées dans le devis ou bon de commande.

La divulgation de ces coordonnées personnelles implique la responsabilité du signataire de la commande et non celle d'ABC-correction ;

- Sans autorisation particulière du mandataire : ABC-correction s'engage à ne jamais divulguer, à qui que ce soit, à des fins commerciales ou publicitaires, les adresses postales, e-mail ou autres informations personnelles ainsi que les documents remis au titre de la correction ;
- Cette clause de confidentialité s'applique aussi aux documents archivés jusqu'à leur destruction complète.

Conservation des documents limitée :

ABC-correction tiendra à la disposition de sa clientèle une copie des documents confiés et corrigés pendant une période de 3 mois.

Toute demande de récupération de documents une fois le solde de la commande acquitté, et la livraison effectuée en bonne et dûe forme, sera honorée gratuitement par email, ou contre remboursement par voie postale, sans aucun engagement de résultat de la part de ABC-correction.

Au terme de cette période d'archivage, les documents seront détruits.

Responsabilité du client :

ABC-correction n'ayant pas pour mission de vérifier la véracité et l'origine des textes qui lui sont confiés, ne peut être tenu pour responsable du non-respect éventuel du [Code de la propriété intellectuelle](#) par son client.

ABC-correction se réserve le droit de refuser d'intervenir sur certains textes qui lui sembleraient suspects (textes comportant des propos xénophobes, incitant à la haine raciale, homophobes, racistes, à caractère pornographique, discriminatoire, diffamatoire, etc) ou non conformes aux lois en vigueur en France, notamment : [la loi N°2004-1486 du 30 décembre 2004 sur les discriminations et pour l'égalité](#) et [la loi N°98-468 du 17 juin 1998 relative à la prévention et à la répression des infractions sexuelles ainsi qu'à la protection des mineurs](#).

Responsabilité d'ABC-correction :

ABC-correction est un service de correction professionnel. Pour autant, les travaux qui lui sont confiés sont réalisés manuellement par une personne. Le client accepte l'éventualité qu'il puisse rester une coquille, une faute, oubli ayant échappé à la vigilance du correcteur. Cette constatation ne donne, en aucun cas, droit à une remise, annulation de facture, ou pénalités quelconques. Toutefois, le client étant en droit d'attendre un travail de qualité, peut retourner l'ouvrage à ABC-correction pour qu'il soit revu. L'intervention d'ABC-correction, dans ce cas, ne générera aucun frais supplémentaire au client. ABC-correction supportera les frais de livraison par email ou voie postale (tarif courant).

Réclamations :

Toute réclamation doit être adressée par écrit à support@abc-correction.fr ou par courrier, le jour de la réception de la livraison.

À défaut de réclamation dans un délai de 24h après réception des documents, le client sera réputé avoir accepté sans réserve le travail fourni, ce qui lui interdira tout recours.